

La préservation de la fertilité : techniques, indications, suivi

La préservation de la fertilité et la santé sexuelle sont des enjeux majeurs pour la qualité de vie après cancer. Les avancées concernant les indications et les techniques de préservation de la fertilité (en particulier féminine) doivent être relayées régulièrement auprès des professionnels de la cancérologie (notamment concernant les techniques de préservation de la fertilité féminine).
La plateforme régionale Cancer et Fertilité vise à réduire les inégalités d'accès à cette prise en charge spécifique.

Lorsqu'il existe une indication de préservation de la fertilité, on peut faire appel à différentes techniques. Le choix de la méthode la plus appropriée sera discutée avec les médecins de la reproduction en concertation avec les oncologues. Cependant, la mise en œuvre d'une de ces méthodes pour autoconserver des gamètes ou du tissu germinal ne peut garantir un résultat en terme de grossesse en cas de réutilisation par des techniques d'Assistance Médicale à la Procréation (AMP).

Les limites à la préservation de la fertilité peuvent être liées :

A l'âge : Après 38 - 40 ans chez la femme, la diminution physiologique de la réserve ovarienne lilmite l'accès aux techniques de préservation de le fertilité. Chez l'homme, l'âge au moment de la préservation de la fertilité doit tenir compte de la limite d'utilisation future des gamètes en Assistance Médicale à la Procréation, qui a été fixée par la Loi à 59 ans.

- **A l'état clinique du patient** : une altération de l'état général ou la nécessité de débuter un traitement en urgence ne permettent parfois pas d'avoir les conditions ni le temps nécessaire pour réaliser une préservation de la fertilité.

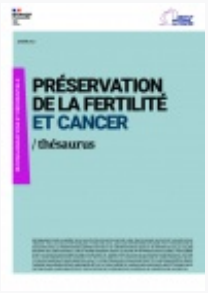
Sources : Références bibliographiques

Dernière mise à jour le 18 janvier 2022

LE SAVIEZ-VOUS ?

>

À LIRE



ONCOFERTILITÉ - PRÉSERVATION DE LA FERTILITÉ

Recommandation - Préservation de la Fertilité et Cancer - Thésaurus - INCa 2021

12 avril 2021

TÉLÉCHARGER (7.28Mo)

> TOUS LES DOCUMENTS